© Christophe Brachet

GRAND ANGLE

Justice restaurative : favoriser l'échange entre les victimes et les condamné·es

PAGE 6-7

© Lucas Zaï--Gillot

CULTURE

Le manga s'impose dans les boutiques de BD bordelaises

PAGE 10

IMPRIMATUR

744

15 mai 2023

JOURNAL DE L'INSTITUT DE JOURNALISME DE BORDEAUX AQUITAINE GRATUIT

DOSSIER

TER D'ENFER

Maillon principal du RER métropolitain, la ligne 41U reliant Arcachon à Libourne pose encore de nombreux problèmes : forte affluence, tourisme de masse, risques d'incendies sur les rails... Mauvais temps sur la ligne du soleil.

Pages 2-3

© Timothée Gimenez

TER ARCACHON-LIBOURNE

Heure de plainte

Que penser de la ligne 41U qui relie Arcachon à Libourne ? Pour les usager·ères qui voyagent en heure creuse, l'offre est très satisfaisante. Mais pour celles et ceux qui se déplacent en pleine affluence, le trajet peut vite devenir un enfer.

« *C'est super que la SNCF prévoie un espace pour mettre son vélo dans le TER. J'ai complètement abandonné la voiture pour me rendre au travail depuis !* » Sylvie est une usagère quotidienne de la ligne 41 Arcachon-Libourne. Chaque matin, à 7 h 30, elle prend le train depuis la gare Saint-Jean avec son vélo, et descend vingt minutes plus tard en gare de Saint-Sulpice-Izon. Ensuite, il ne lui reste plus qu'à pédaler jusqu'à son lieu de travail. Le soir, rebelote avec le train de 19 h 30, juste assez tard pour éviter l'heure de pointe.

Un abonnement TER + Vélo à 107 euros par an, voilà ce que propose la SNCF à ses usager·ères. Et si l'offre semble alléchante pour les travailleur·euses comme Sylvie, d'autres, qui ne peuvent voyager qu'aux heures de grande affluence, expriment plutôt leur désarroi. « *Il n'y a pas assez de place pour accrocher les vélos* », déplore Claudine, elle aussi usagère de la ligne 41U. « *Cela pose un réel problème de sécurité ! Et en plus, ça crée des tensions entre les usagers.* » D'ailleurs, face à ce casse-tête quotidien, sa seule solution est de « *pousser, forcer, pour pouvoir rentrer* ».

Depuis 2019, les consultations publiques annuelles organisées par la région Nouvelle-Aquitaine et la SNCF pour récolter les remarques des usager·ères – font état du manque d'emplacements vélos dans les wagons. Ce que reconnaît Renaud Lagrave, vice-président de la Région chargé des transports et des mobilités. Mais pour lui, les priorités sont ailleurs : « *Les trains ne sont pas pensés pour transporter des vélos. Les efforts sont davantage portés sur les piétons.* » Le nombre d'accroches vélos devrait tout de même augmenter ces prochaines années, passant de six à huit par wagon, le temps de faire les travaux dans les rames : « *Cela ne se fait pas du jour au lendemain sans impacter drastiquement le trafic ferroviaire* », explique le conseiller régional. Surtout lorsque « *la fréquentation augmente de plus en plus* ».

Prendre de la vitesse

La surpopulation générale des trains reste également une constante dans les critiques formulées lors des concertations publiques. Dès 2019, on retrouve plusieurs dizaines de commentaires de ce type sur la plateforme, comme celui de Boris, un usager SNCF : « *Aux heures de pointe, le matin et le soir, les trains sont parfois bondés, dans les deux sens entre Bordeaux et Arcachon. Il semble nécessaire de mettre davantage de rames doubles, entre 6 h 00 et 9 h 00, ainsi qu'entre 16 h 30 et 19 h 00.* » Bien que consciente de ce problème, la SNCF se dit dans l'incapacité d'apporter une solution convenable dans l'immédiat. Sur la plateforme, les réponses sont ainsi systématiquement les mêmes : la totalité des trains du réseau ferroviaire est mobilisée.

Pour autant, les choses bougent, notamment avec l'annonce du plan ferroviaire du RER Métropolitain de Bordeaux. Depuis 2022, il est d'ailleurs le plus avancé des réseaux express régionaux développés en France. Il prévoit, entre autres, des solutions pour désengorger les trains : augmentation de la fréquence, service renforcé aux heures de pointe, mise en place de cars régionaux, création de nouvelles haltes (comme celle de Talence-Médoquine) ou encore fusion des lignes… Mais sur la desserte 41U Arcachon-Bordeaux-Libourne, le compte n'y est pas encore, alors même que la ligne accueille chaque année de plus en plus d'utilisateur·ices.

Renaud Lagrave l'atteste : « *Il y a encore du chemin à faire.* »

Camille Hurcy @CamilleHurcy
Zoé Moreau @MoreauZo2

Le projet de RER Métropolitain de Bordeaux prévoit de nombreux aménagements, à l'horizon 2030.

© Fred Augry

Médoquine : partir avant l'expulsion

Début avril, plusieurs dizaines de personnes – dont dix enfants – étaient menacées d'expulsion, dans le cadre du projet de RER métropolitain. Un mois après, où en est-on ?

De l'extérieur, l'endroit semble désert. Seuls une passoire vide et quelques vélos d'enfants témoignent d'une occupation récente du lieu. Pourtant, l'évacuation de l'ancienne gare de Talence-Médoquine, squattée depuis plusieurs années par dix-neuf personnes (dont dix mineur·es) n'a toujours pas eu lieu et d'après la mairie, quelques familles vivraient encore à l'intérieur.

Selon Gérard Clavé, membre du Réseau d'éducation sans frontières (RESF), la plupart des familles n'ont pas attendu l'intervention des forces de l'ordre pour partir. Elles ont quitté les lieux il y a quelques semaines, après la fin de la trêve hivernale. Gérard Clavé raconte : « *lorsque l'on a compris que ni la mairie, ni la SNCF ne comptaient leur donner un délai supplémentaire, nous avons décidé de protéger ces familles et de leur trouver des solutions de relogement d'urgence.* »

Les associations avaient tenté de convaincre la société ferrovière de la nécessité pour les enfants de terminer leur année scolaire sereinement, mais la SNCF avait réaffirmé son ambition de commencer les travaux de la gare au plus vite.

Une décision de justice

Stéphane Boulon, membre du cabinet de la mairie de Talence, rejette quant à lui la responsabilité de la ville dans la procédure d'expulsion de ces familles et rappelle qu'il s'agit d'une décision judiciaire à laquelle Talence ne pouvait s'opposer.

Aujourd'hui, les familles sont dispersées. « *Elles sont ailleurs. Les enfants sont ballotés de squats en squats* », regrette Gérard Clavé. « *Mais nous les aidons dans leurs procédures* », d'autant que la mairie ne leur a proposé aucune solution de relogement : parmi les squatteur·euses, certain·es n'ont pas de titre de séjour et « *la ville ne peut proposer que des solutions qui entrent dans le cadre de la loi* », rappelle Stéphane Boulon.

La gare de Talence-Médoquine, désertée par ses habitant·es.

© Enora Foricher

Dans quelques semaines, les travaux de la halte de Talence-Médoquine commenceront, pour une ouverture en 2025. Une manière de dire : « *Circulez, il n'y a rien à voir.* »

Camille Hurcy @CamilleHurcy
Zoé Moreau @MoreauZo2

Y'a pas le feu...

Sur la ligne 41U du TER, les efforts pour réduire le risque de départs d'incendies se font attendre.

© Clément Mahoudeau / AFP

Le 14 juillet 2022, un train défectueux provoque neuf départs de feu dans le massif forestier de la Montagnette, au sud d'Avignon (Bouches-du-Rhône), à cause d'un sabot de frein bloqué. Les incendies ont dévoré plus de 300 hectares dans la région.

Autour du Bassin d'Arcachon, les ravages des feux de forêt de l'été 2022 sont toujours visibles. À quelques semaines d'une période estivale qui sera de nouveau marquée par des épisodes de forte sécheresse, le risque reste élevé. Cette année encore, la ligne entre Bordeaux et Arcachon pourrait être victime de ces incendies, mais également leur cause.

« *À partir de Cestas et l'entrée dans le massif forestier, les bords de rails sont plus secs et propices à l'embrasement* », explique Bruno Lafon, directeur de la Défense de forêts contre les incendies (DFCI) en Aquitaine. En période de canicule, un défaut sur les rames ou les rails peut vite devenir dangereux. En juillet dernier, un train de marchandises a par exemple provoqué neuf départs de feu près d'Avignon.

Selon Jacques Storelli, directeur de la Coordination environnementale du Bassin d'Arcachon (CEBA) - une association agréée de protection de l'environnement - le risque autour de la ligne de chemin de fer dans la région fait l'objet d'un examen minutieux. Certain·es membres de la CEBA, ancien·nes agent·es de la SNCF, sont en contact régulier avec la société ferroviaire. « *Nous restons attentifs à ce qui peut être fait pour réduire le danger et avons récemment remarqué une réduction des risques. Les TER partagent la ligne avec les TGV, et circulent donc sur des voies contrôlées plus régulièrement. Aussi, les machines sont moins lacunaires qu'auparavant* », constate Jacques Storelli.

QU'EST CE QU'UN PPRIF ?

Le plan de prévention des risques d'incendies de forêts définit des mesures pour limiter les risques d'incendies. Il est délégué par l'État aux préfets des régions concernées. Les objectifs sont multiples : identifier les zones à risques, réduire la vulnérabilité des personnes et des biens exposés, ne pas augmenter les populations dans ces zones, mieux encadrer les nouveaux aménagements et imposer un débroussaillage aux propriétaires sur des terrains délimités. La CEBA pointe du doigt l'absence de PPRIF dans sept communes du Bassin d'Arcachon.

Des plans de lutte peu appliqués

À l'approche de l'été, évaluer le risque autour du chemin de fer permet de le réduire. Si le lien de causalité n'a pas été clairement prouvé avec les incendies de l'année dernière, « *il est probable que des feux moins importants dans la zone soient dus au TER* », affirme Bruno Lafon. « *Il suffit parfois d'un simple frottement et d'une étincelle projetée par des rames régulièrement trop lourdes car surchargées.* »

Au sud-ouest de Bordeaux, les collectivités locales tentent de se préparer, notamment grâce aux plans de prévention des risques d'incendies de forêts (PPRIF), pilotés par l'État. Jacques Storelli et la CEBA travaillent d'arrache-pied pour faire adopter les directives au plus grand nombre de communes du Bassin. « *Bien que les catastrophes de l'année dernière aient fait remonter les préoccupations autour de ce danger, seulement trois villes ont adopté le plan à ce jour. Les risques n'ont pourtant pas changé* », prévient-il.

La SNCF absente ?

« *Ces plans n'empêchent pas les départs d'incendies. Ils permettent cependant de questionner l'urbanisation de nos villes et notre rôle pour limiter les départs de feux de forêt* », explique Bruno Lafon, également maire de Biganos, l'une des trois communes dotées d'un PPRIF, avec Lanton et Andernos. Ce plan ambitieux ne règlera pas pour autant les problèmes de départs de feux le long des lignes de train. Il faudra donc compter sur tous·tes les acteur·ices du terrain.

Selon Bruno Lafon, la SNCF, responsable des lignes de la région, joue un rôle primordial dans la protection de l'environnement. « *Le débroussaillage autour des rails est à leur charge, et celui-ci pourrait être mieux fait. Cela réduirait les risques. Ils utilisaient du désherbant il y a quelques années encore, ce qui asséchait les sols.* »

Il déplore le manque de communication du géant ferroviaire sur le sujet. « *Aujourd'hui, ni la DFCI, ni les communes du Bassin ne sont en contact avec la SNCF. Nous souhaitons simplement échanger avec le groupe afin de savoir ce qui peut être fait pour réduire les risques autour des rails* », réclame le maire de Biganos.

Arthur Picard @_arthurp_

Pour un tourisme raisonné

Le Bassin d'Arcachon, territoire fragile, subit chaque saison estivale une arrivée massive de touristes, facilitée par le TER. Eric Gonzalez, directeur général de Gironde Tourisme, détaille les dangers d'un tourisme mal régulé.

Quelle est la place du tourisme sur la ligne de TER Bordeaux - Arcachon ?

Cette ligne est certes touristique mais elle est aussi très fréquentée au quotidien. En fait, c'est tout le temps plein. Deux types de touristes se dégagent : une première unité de Girondins et Girondines qui partent de Bordeaux pour le week-end et celles et ceux qui empruntent cette ligne pour les vacances et le week-end en saison estivale. Depuis la mise en place de la ligne, il y a un renfort du flux touristique, alors qu'il était déjà extrêmement important auparavant.

Le Bassin d'Arcachon est un territoire fragile sur le plan environnemental. Comment peut-on promouvoir un TER vers cette destination de manière raisonnée ?

En accord avec le Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon, nous ne communiquons jamais sur le Bassin à partir de la mi-juin jusqu'à la mi-septembre. Les principales promotions que l'on réalise portent sur le tourisme d'affaires sur les périodes de février à mai et d'octobre à décembre. Même stratégie pour les loisirs. Nous refusons de mettre en avant les filières classiques comme le nautisme ou les activités balnéaires. Tout ce qui est déjà attractif, c'est non. Nous allons plutôt promouvoir des randonnées à vélo, à pied, la découverte des espaces sensibles…

Peut-on considérer qu'une personne qui prend le train de Bordeaux à Arcachon et qui n'utilise pas sa voiture fait du tourisme durable ?

C'est un touriste qui a une action de mobilité durable. Après, si celui-ci arrive à Arcachon et loue un jet ski pendant trois heures, on ne peut pas dire que sa pratique est durable. Tout dépend de ce qu'il va faire une fois arrivé : comment il décide de se loger, de se déplacer et de s'occuper.

Qu'est-il possible de proposer comme alternatives pour limiter ce tourisme de masse sur la côte ?

Pour résumer, nous ne voulons pas plus de tourisme, mais nous voulons améliorer les conditions actuelles du tourisme, qu'il soit mieux réparti sur le territoire et tout au long de l'année. Nous souhaitons attirer des personnes vers des territoires non côtiers, toujours dans une logique de mobilité douce. C'est une orientation que tiennent la plupart des offices de tourisme en Gironde.

Sara Jardinier @Sara_Jardinier

La forêt à l'épreuve du réchauffement climatique

Le 3 mai dernier, le gouvernement dévoilait un dispositif spécial de lutte contre les incendies. Les mégafeux, qui ont ravagé la Gironde à l'été 2022, ont questionné la résilience globale de nos forêts face au dérèglement climatique.

© Rémi Paquelet

La Nouvelle-Aquitaine est composée de 2,9 millions d'hectares de forêt, soit 17% de la forêt nationale. Face au réchauffement climatique, une nouvelle gestion forestière reste à imaginer.

Le 3 mai à Landiras, le préfet de la Gironde présentait le « *dispositif opérationnel 2023 de prévention et de lutte contre les incendies en Gironde* » annoncé par le gouvernement quelques semaines plus tôt. Il prévoit, entre autres, des moyens supplémentaires en matière de prévention, de surveillance et d'intervention pour l'été 2023. Déjà, le 16 avril dernier, un incendie avait ravagé plus de 930 hectares dans les Pyrénées-Orientales. Un événement inquiétant à l'image des mégafeux qui ont touché le Sud-Ouest l'été dernier.

Diversification des essences

Face à ces catastrophes naturelles à répétition, les scientifiques s'accordent à dire qu'une transformation profonde de la gestion des forêts est à imaginer pour les rendre plus résistantes. Le dispositif annoncé par le gouvernement prévoit de nouveaux moyens de lutte et de prévention. En février, le département de la Gironde a lancé de son côté la « mission forêt », qui invite scientifiques et sylviculteur·rices à réfléchir aux transformations profondes des forêts.

Le pin maritime est l'espèce arboricole la plus présente en Nouvelle-Aquitaine. C'est aussi l'espèce la plus inflammable. L'Office national des forêts (ONF) et l'Institut national de la recherche agronomique (Inrae), en partenariat avec le Groupement du pin maritime du futur (GPMF), font des expérimentations afin de rendre la composition des forêts girondines moins sensible aux ignitions. Christophe Plomion, chercheur à l'Inrae, détaille deux solutions à l'étude : l'amélioration de la génétique du pin maritime et la diversification des essences d'arbres. Cette deuxième option consiste à jouer sur la complémentarité des espèces dans une même forêt pour la rendre plus résistante aux incendies, aux bactéries et aux animaux. En Gironde, le chêne-liège et le bouleau sont les deux espèces envisagées pour remplir cette mission.

Seulement, ces dispositifs scientifiques ne prennent sens que lorsqu'ils sont appliqués à grande échelle. Pour Pascale Got, conseillère départementale de la Gironde, « *la mission forêt est l'occasion de montrer aux sylviculteurs que d'autres modes de gestion sont possibles* ».

Certaines mesures ont déjà été mises en place par des propriétaires de forêts et des sylviculteur·rices, notamment sous l'impulsion d'associations naturalistes. Par exemple, des lisières de feuillus, moins inflammables, ont été développées pour faire office de barrage de protection contre les incendies. Dans le même esprit, des sylviculteur·rices testent des bocages forestiers en entourant les forêts de haies, permettant ainsi de préserver une biodiversité indispensable à leur équilibre.

Pas de solution miracle

« *On peut effectivement améliorer les choses en rendant la forêt moins sensible mais il ne faut pas oublier que l'origine principale des incendies est humaine* », tempère Stéphane Latour, directeur du centre national de la propriété forestière en Nouvelle-Aquitaine. Selon lui, la surveillance, la réglementation de l'accès et la régulation des infrastructures installées autour des forêts sont d'autres leviers sur lesquels il faut agir. Des mesures de prévention sont prévues pour éteindre les feux par le plan dévoilé le 3 mai, en plus de nouveaux moyens terrestres et aériens.

Zeina Kovacs @ZeinaKovacs
Isabelle Veloso Vieira @Isabellevlv

Bassin d'Arcachon

Les hippos décampent

Arnaud Nadau, biologiste et réalisateur d'un documentaire sur les hippocampes, alerte sur une baisse de l'effectif de l'espèce. Les déplacements de sable sur le Bassin sont responsables.

En janvier 2023, une drague a extrait 150 000 m³ de sable du bassin d'Arcachon pour le déplacer jusqu'aux rives du Pyla-sur-Mer. Ce procédé sert à renflouer les plages les plus touristiques du Bassin, mais cela n'est pas sans conséquence pour les écosystèmes marins. En témoignent de nombreux scientifiques, dont Arnaud Nadau.

Quelles sont les conséquences de l'extraction de sable sur les hippocampes ?

Le déplacement du sable provoque la dispersion de très nombreuses particules sédimentaires dans l'eau, qui devient alors beaucoup moins claire. Cela peut donc perturber le développement des herbiers dans lesquels vivent les hippocampes. Et quand il y a détériorations ou menaces de détérioration sur l'habitat d'une espèce, cela a évidemment des conséquences importantes sur son développement.

En 2017, lors de la parution de votre film « *Hippocampes et autres trésors du bassin* », vous disiez que le nombre d'hippocampes était suffisant, malgré des premiers signes d'inquiétude. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Il semblerait qu'il y ait une nouvelle régression des populations d'hippocampes. Sur des sites où j'en voyais beaucoup auparavant, notamment aux endroits où j'ai pu tourner, il n'y en a presque plus aujourd'hui. Néanmoins, je ne peux pas affirmer qu'ils ont totalement disparu. Ils peuvent avoir seulement migré vers d'autres endroits. Il est possible que des courants les aient amenés ailleurs.

La qualité de l'eau du Bassin pourrait-elle être à l'origine de la diminution de la population des hippocampes ?

Les dernières études de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) pointent une dégradation grandissante de la qualité des eaux. Celle-ci est provoquée par l'apparition d'éléments polluants, par une modification de l'hydrodynamique (*les courants qui traversent le bassin, ndlr*) et par la multiplication des épisodes de chaleur. Ces trois raisons combinées produisent une régression des habitats, tels que les herbiers. Les hippocampes sont donc affaiblis et se déplacent.

Quelles seraient les solutions envisageables pour préserver l'espèce ?

Il faut faire plus attention à l'océan, à la pollution et plus particulièrement à la gestion des déchets. La navigation a de réelles conséquences : lorsque l'on jette l'ancre de son bateau, il est important de le faire dans des espaces dédiés, et pas sur un herbier par exemple.

L'hippocampe est un animal qui fascine beaucoup de gens : ce serait judicieux de sensibiliser le grand public aux menaces qui pèsent sur cette espèce.

Léa Petit Scalogna @LeaPetitSca

© Arnaud Nadau

Le Bassin d'Arcachon abrite la plus grande population d'hippocampes de France.

L'éducation sexuelle en retrait

Depuis une loi de 2001, les établissements scolaires ont l'obligation de dispenser au moins trois séances annuelles d'éducation à la vie affective et sexuelle. Pourtant, seulement 13% le font réellement. À Bordeaux, les organisations tirent la sonnette d'alarme.

© Mathis Slimano

Moins de 20% des collégien·nes et moins de 15% des lycéen·nes ont leurs trois séances annuelles, selon le ministère de l'Éducation nationale.

« *Je suis même pas sûr d'avoir eu un seul cours depuis le collège !* » Cigarette coincée entre les doigts, Hamza (les prénoms ont été modifiés) profite de sa pause déjeuner devant le lycée Condorcet, au nord de Bordeaux. Le sien n'applique qu'en partie la loi de 2001 et ne dispense pas les trois séances obligatoires annuelles, comme près de deux tiers des lycées français (enquête NousToutes 2021).

Laissées à la discrétion des écoles, ces séances sont victimes de la concurrence d'autres matières jugées plus fondamentales dans des calendriers toujours plus serrés.

Si Hamza se souvient avoir eu sa dernière séance au collège, c'est notamment pour une question de programme, comme l'expose ce proviseur en région parisienne : « *Au collège, ce sont les profs de SVT qui les dispensent. C'est facile de les intégrer au programme, surtout que c'est abordé dans les manuels. Au lycée, selon la spécialisation, la SVT disparaît après la seconde. C'est au tour des infirmières de prendre le relais. Dans mon établissement, l'infirmière n'est présente qu'un jour par semaine et pour les urgences. Impossible alors d'assurer les trois séances annuelles.* »

Une situation que dénoncent le Planning familial, SOS Homophobie et Sidaction. Les trois associations ont déposé une plainte contre l'État en mars dernier pour « *manquement à ses obligations d'éducation à la vie affective et sexuelle* ».

Une formation trop conditionnée

Quand il pense à cette dernière séance, Hamza soupire : « *Le prof que j'avais était âgé et n'était pas du tout à l'aise avec ces questions.* » Sur le terrain, le problème est l'absence de sensibilisation des enseignant·es, selon Annie Carraretto, co-présidente du Planning familial de Gironde.

« *Certains profs ne sont pas ou mal formés et conservent une vision désuète de l'éducation sexuelle.* » Or, cette formation est devenue exigeante et ne se limite plus à la classique pose d'un préservatif. Elle inclut aujourd'hui des problématiques bien plus larges, comme l'égalité femmes-hommes, le consentement, les violences sexistes et sexuelles ou encore le rapport à la pornographie.

D'ailleurs, Annie Carraretto poursuit : « *Il n'existe pas de budget clair au ministère de l'Éducation nationale pour faire venir des associations spécialisées dans chaque établissement.* » Le proviseur interrogé abonde : « *Pour qu'on puisse solliciter ces associations, elles doivent remplir de nombreuses conditions : avoir fait leurs preuves, être agréées et répertoriées par le ministère. Passé ces filtres, ça fait très peu d'associations pour un nombre très important d'établissements.* »

Des thématiques actuelles

« *La première fois que j'ai entendu parler de consentement, c'était sur Internet. Ça n'a jamais été abordé en cours alors que c'est super important* », explique Marie. En terminale, elle regrette aujourd'hui l'absence de certaines thématiques : « *À la maison tout ce qui se rapporte à la sexualité est tabou. On en parle entre nous au lycée, mais c'est dommage que les séances ne soient pas plus formatrices.* » Surtout que ces notions sont plus difficiles à rattraper une fois adulte. « *Les jeunes sont laissés seuls face à leurs questionnements,* précise Annie Carraretto. *Ce n'est pas bon pour leur construction.* »

Le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, en avait fait un des thèmes de la rentrée en publiant une circulaire intimant aux établissements contrevenants d'appliquer la loi. Un rappel à l'ordre qui exaspère les directions d'établissement. Sans moyens financiers et sans créneaux dédiés, difficile de mettre en œuvre les directives. Les enseignant·es doivent assurer une éducation sexuelle complète, dans un contexte de réforme du bac et de détricotage de l'enseignement secondaire.

Mathis Slimano @mslimano1

Des fermetures qui inquiètent

La réforme de l'enseignement professionnel prévoit de supprimer les formations qui mèneraient insuffisamment à l'emploi. De quoi faire bondir le premier syndicat de la branche.

Le secteur de l'enseignement est en chantier. Après la réforme du bac, adoptée en 2021, c'est aujourd'hui au tour du lycée professionnel de faire sa révolution. Pour Emmanuel Macron et son ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye, un seul mot d'ordre : s'adapter à une économie française en transition.

La réforme de l'enseignement professionnel augure la fermeture, d'ici 2026, de toutes les formations « *non-insérantes* », au profit de filières dites d'avenir. Des changements qui devraient prendre en compte les spécificités des bassins d'emploi de chaque région.

En Nouvelle-Aquitaine, le BTS Support à l'action managériale est la première concernée par des fermetures pour la rentrée 2023, tandis que les filières qui orientent vers les métiers des réseaux informatiques et des services sortiront gagnantes, d'après le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. « *Des places en BTS Support à l'action managériale seront surtout fermées dans l'Académie de Poitiers* », indique Frédérique Colly, déléguée adjointe à la formation professionnelle dans la région Nouvelle-Aquitaine.

Les trois lycées professionnels de Bordeaux qui dispensent cette formation ne sont, pour l'heure, pas concernés.

Des enseignant·es sommé·es de se reconvertir

Invité de France Info le 5 mai dernier, Pap Ndiaye a d'ores et déjà prévenu : les enseignant·es des filières supprimées devront se reconvertir. « *Ils peuvent se diriger vers le professorat des écoles ou vers les collèges. Ils peuvent également, au sein des lycées professionnels, animer un certain nombre de choses, par exemple les bureaux des entreprises que nous allons créer dans chacun des lycées professionnels. Il y a également des formations en demi-groupes. Les savoirs d'un certain nombre de ces enseignants restent utiles* », a-t-il expliqué. Le rectorat de Bordeaux l'assure : les professeur·es dans cette situation seront identifié·es et personnellement suivi·es par la Direction des personnels enseignants (DPE).

Mais pour Éric Mouchet, secrétaire académique du SNETAA-FO Bordeaux - le syndicat majoritaire de l'enseignement professionnel au niveau national - la réforme est injuste pour les professeur·es. « *Dans l'Académie de Bordeaux, les suppressions de places dans le tertiaire ont démarré depuis 3-4 ans. Certains enseignants du tertiaire se sont reconvertis dans des filières comme l'éco-gestion, qui sont elles aussi aujourd'hui menacées de fermeture par la réforme. Ils ont déjà fait des efforts et on va encore leur demander de se reconvertir ?* », regrette-t-il.

© Thibaud Moritz / AFP

Le 4 mai 2023, Emmanuel Macron et Pap Ndiaye étaient en visite au Lycée Bernard Palissy de Saintes (Charente-Maritime) pour présenter la réforme des lycées professionnels.

"Faire de la main d'oeuvre bien formée et pas chère"

Pour Frédérique Colly, la réforme est nécessaire. « *Tout est fait pour favoriser l'insertion des élèves* ». Quitte à bousculer les aspirations de cette jeunesse. « *Des jeunes atteignent un niveau d'études intéressant parce qu'ils étudient ce qu'ils ont envie de faire et non ce qui leur permettra une meilleure insertion. La réforme n'a pas pour but de pousser les élèves en lycée professionnel à faire des poursuites d'études* », se désole Éric Mouchet.

Pour lui, aucun doute : cette réforme consacre une vision utilitariste de l'école. « *Finalement, cette réforme est un peu le rêve de tout libéral : faire rapidement de la main d'œuvre bien formée et pas chère.* »

Adam Lebert @adam_lebert

JUSTICE RESTAURATIVE

Grandes ambitions, petits moyens

Complémentaire au traitement pénal de l'infraction, la justice restaurative favorise l'échange entre condamné·es et victimes pour recréer du lien social. Mais les moyens alloués restent insuffisants pour permettre son développement, notamment en Gironde.

« *Quand les condamnés et les victimes d'infractions sont arrivés à leur première rencontre, nous les avons accueillis avec du café et des gâteaux. C'était une tentative pour apporter de la légèreté, quand on sait que deux heures après, on va parler de coups de couteau* », relate Estelle, bénévole auprès du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de la Gironde. Faire dialoguer auteur·ices et victimes d'infractions, tel est le pari de la justice restaurative. Elle vise à recréer du lien social entre les parties, concernées ou non par la même affaire, et prévenir au mieux la récidive.

Après le lancement de l'expérimentation à Poissy en 2010, Bordeaux accueillait enfin sa première rencontre condamné·es-victimes en février 2020. Au sein d'un cercle formé par les participant·es, un bâton de parole est passé de main en main. « *Placé au milieu, le bénévole joue un rôle tampon et apporte de la neutralité. C'est une écoute et un soutien non verbal pour montrer que la société s'intéresse à ces participants* », détaille Estelle. Avocate, elle constate quotidiennement les lacunes de la justice pénale traditionnelle. « *En audience, la parole des auteurs comme des victimes est bridée. Au tribunal, on ne parle pas de la répercussion des actes dans la vie quotidienne. La justice restaurative le peut, comme le montre le film* "Je verrai toujours vos visages". »

Des réponses pour conjurer le traumatisme

Dans le long métrage réalisé par Jeanne Herry, sorti le 29 mars dernier, Grégoire (Gilles Lellouche), Nawelle (Leïla Bekhti) et Sabine (Miou-Miou) ont été victimes de séquestration à domicile, de braquage à main armée et de vol à l'arraché. Elles et ils exposent le poids de leur traumatisme, comme la difficulté d'en parler avec leur famille ou la frustration de ne pas avoir obtenu d'excuses ou d'explications de leurs bourreaux. La justice restaurative vaut alors comme une réponse, un exutoire, un espoir. Fictif, leur cas fait écho à des milliers de réalités.

« *La délinquance est l'affaire de tous* », énonce Adélaïde Moncomble, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP) à l'antenne Bordeaux-Gradignan du SPIP.

« *Pour les auteurs d'infractions, l'enjeu est de leur permettre de réintégrer la société* », précise-t-elle. Pour ce faire, d'autres dispositifs de justice restaurative sont progressivement mis en place par le SPIP (*voir infographie ci-dessous*).

Un processus restaurateur, mais chronophage

Dominique, architecte de 62 ans, est bénévole au sein du programme de parrainage de désistance (PPD). Marqué par l'arrestation de son neveu pour un délit majeur, il répond à l'appel à bénévoles lancé par le SPIP en 2020.

« *On n'est pas là pour se substituer à la justice*, explique-t-il. *Ces gens-là ont fait une connerie et en ont subi les conséquences. Est-ce qu'on les marque au fer rouge pour leur faute ou est-ce qu'on décide de les accompagner pour éviter qu'ils recommencent ?* », questionne le bénévole.

Pour la justice restaurative, limiter les risques de récidive n'est pas la seule fin en soi. Valoriser l'humain est au cœur du dispositif. « *Lorsque j'ai entamé le contrat de parrainage avec ma filleule, j'avais besoin de quantifier mon utilité par des actes matériels, par exemple prendre un café ou l'aider à faire son CV. Or, les conseillères nous ont expliqué qu'il valait mieux se concentrer sur ce qu'on pouvait leur apporter d'un point de vue relationnel, simplement en échangeant et en écoutant* », confie Lou, étudiante en droit public de 22 ans, aussi membre du PPD.

Le processus de justice restaurative prend du temps : des préparations individuelles avec les CPIP à la première réunion collective, les différentes étapes s'étalent sur plusieurs mois, pour très peu de bénéficiaires. En 2021, l'Institut français pour la justice restaurative (IFJR) a recensé 54 participant·es à l'échelle nationale. « *La France est très en retard* », concède Adé-

EN GIRONDE, PLUSIEURS DISPOSITIFS DE JUSTICE RESTAURATIVE SONT MIS EN PLACE

Ils réunissent des victimes, des auteur·ices d'infractions et des bénévoles. Les conseil·lères pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) les accompagnent tout au long du processus.

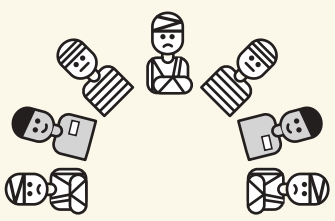

LES RENCONTRES CONDAMNÉ·ES-VICTIMES (RCV)

Accompagné · es par des bénévoles, elles et ils se rencontrent en groupe autour du même type d'infraction. Cinq séances plénières de trois heures et un bilan sont prévus pour permettre aux participant · es d'échanger.

DEPUIS 2020
6 RENCONTRES
3 AUTEUR·ICES
3 VICTIMES
2 BÉNÉVOLES

LE PROGRAMME DE PARRAINAGE DE DÉSISTANCE (PPD)

Des rencontres mensuelles entre des bénévoles (appelé · es parrains/marraines) et des personnes placées sous main de justice (appelées filleul · es) sont organisées pour renouer le lien social.

DEPUIS AVRIL 2022
13 RENCONTRES
ENVIRON 20 CONDAMNÉ · ES
ET 20 BÉNÉVOLES

LA MÉDIATION AUTEUR · ICES-VICTIMES

Une rencontre unique entre un · e auteur · ice et une victime d'infractions est organisée après des mois de rendez-vous préparatoires pour chacun · e.

DEPUIS JUIN 2022
2 MÉDIATIONS TERMINÉES
5 EN COURS

Source : Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Gironde (SPIP 33)

© Christophe Brachet © 2022 – CHI-FOU-MI PRODUCTIONS – TRESOR FILMS – STUDIOCANAL – FRANCE 3 CINEMA

CINÉ-DÉBAT À L'UTOPIA

Sorti dans les salles le 29 mars dernier, le film « *Je verrai toujours vos visages* » a séduit un large public : il s'est approché du million d'entrées en un peu plus d'un mois. Retraçant les parcours de justice restaurative de plusieurs personnages, le film réalisé par Jeanne Herry a fait émerger le sujet dans le débat public.

En témoigne la soirée qui lui est consacrée au cinéma Utopia à Bordeaux ce lundi 15 mai, à 20h. Parmi les invité·es : Adélaïde Moncomble, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation au SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) de la Gironde et animatrice en justice restaurative, Christine Maze, bâtonnière du barreau de Bordeaux ou encore Marie-José Hay, présidente de l'association En Parler.

Lundi 15 mai, 20 h. Cinéma Utopia. Achat des places à l'avance sur cinemas-utopia.org

Un modèle appelé à la barre

Fortement médiatisée par la sortie en salles du film « Je verrai toujours vos visages » de Jeanne Herry, la justice restaurative n'est pas sans soulever des débats quant à son efficacité. Face aux critiques, ses défenseur·euses font bloc.

Dans une tribune publiée le 15 avril dernier par le journal *Le Monde*, Édouard Durand, magistrat et coprésident de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants, alerte sur les dangers d'une idéalisation de la justice restaurative. « *Suffit-il de quelques échanges pour restaurer l'humanité commune ? Il faut résolument tourner le dos à la pensée magique* », écrivait-il. Pire, selon lui, les chantres de cet espace de dialogue minimiseraient le traumatisme que la rencontre entre les délinquant·es sexuel·les et leurs victimes pourrait créer chez ces dernières.

Mais pour Adélaïde Moncomble, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation en Gironde, cette tribune est « *une illustration parfaite de la grande méconnaissance de la justice restaurative* ». Face aux critiques émises à l'encontre de ce modèle de justice, elle entend défendre la volonté des condamné·es et des victimes à s'y engager librement, ainsi que les précautions prises par les animateur·ices dans l'organisation de ces réunions. Même son de cloche du côté d'Erwan Dieu, criminologue et référent justice restaurative auprès du ministère de la Justice, pour qui cette tribune « *donne l'impression qu'Édouard Durand ne s'est pas penché de manière sérieuse sur les dispositifs aujourd'hui mis en place* ».

Des programmes bienfaisants

Adélaïde Moncomble l'assure : aucune des rencontres de justice restaurative auxquelles elle a participé ne s'est mal passée, au contraire. « *À l'issue de ces réunions, des victimes retrouvent confiance en elles et s'ouvrent davantage aux autres.* » Des bénéfices également constatés dans certains pays pionniers. D'après une étude de l'Université nationale australienne, 86 % des personnes ayant participé à des réunions de justice restaurative ont reçu des excuses de la part de leurs agresseur·euses, contre seulement 16 % des victimes dont l'affaire a été réglée par un tribunal.

La grande majorité des médiations se fait de manière indirecte : « *Neuf fois sur dix, les victimes rencontrent des condamnés qui ont commis une infraction similaire à celle subie, mais pas dans la même affaire* », souligne Adélaïde Moncomble.

"La justice restaurative n'est pas une solution magique"

Pour Erwan Dieu, si la justice restaurative a des conséquences positives sur les participant·es, il faut néanmoins ne pas tout en attendre. « *Si je suis auteur de violences physiques, le fait de rencontrer une victime ne m'apprendra par exemple pas à gérer ma colère. En revanche, cela peut me montrer l'intérêt d'engager un accompagnement qui me permettrait de me soigner* », explique-t-il.

Les défenseur·euses de la justice restaurative s'accordent sur ce point : les bénéfices retirés diffèrent selon les personnes. « *Nous savons que la justice restaurative n'est pas une solution magique* », conclut Adélaïde Moncomble. Les mots prennent alors tout leur sens. Restaurer le sentiment d'estime de soi et de justice plutôt que d'essayer en vain de réparer, voilà un objectif perçu comme atteignable pour celles et ceux qui défendent une justice complémentaire de celle rendue dans les tribunaux.

Adam Lebert @adam_lebert

laïde Moncomble. Pourtant, la justice restaurative est consacrée par la loi du 15 août 2014. Elle garantit la possibilité pour les victimes et auteur·ices d'infractions d'en bénéficier pour « *toute procédure pénale et à tous les stades de celle-ci* ». Apparue en 1974 au Canada, cette pratique s'est ensuite développée en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis et en Europe du Nord. « *À Bordeaux, l'impulsion a été donnée par la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP), dont fait partie le SPIP. En 2015, les premières formations en partenariat avec l'IFJR ont été lancées. Mais très peu de conseillers ont pu en bénéficier* », déplore-t-elle.

Le manque de moyens humains est l'un des freins les plus importants au développement de la justice restaurative sur le territoire français. « *Au service pénitentiaire, nous n'avons pas de poste ni de temps dédié à cela*, précise Adélaïde Moncomble. *Ne contribuent au programme que celles et ceux qui émettent le souhait d'être formés et qui ont du temps pour le faire.* »

Informer sans retenue malgré les obsctacles

Si les conseiller·ères pénitentiaires peuvent compter sur le soutien de la mairie, de l'Université de Bordeaux et des collectivités, notamment pour accueillir les rencontres, les moyens financiers restent timides – moins de 1 000 euros à l'année seraient alloués par la DISP. En France, la justice restaurative est financée par le Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes du ministère de la Justice.

« *Depuis cinq, six ans, les budgets ne dépassent en général pas 40 000 euros pour un organisme à dimension nationale. C'est l'équivalent d'un salarié à l'année* », précise Erwan Dieu, directeur de l'Association de recherche en criminologie appliquée, référente sur la justice restaurative auprès du ministère. Si Adélaïde Moncomble a remarqué un certain engouement des pouvoirs publics au moment de la promulgation de la loi, elle note que les financements ont progressivement baissé depuis. « *Désormais, on compte sur les professionnels passionnés qui prennent du temps pour s'investir. Mais à force de tabler sur la bonne volonté des gens, on finit par les épuiser* ».

Former, mais surtout informer sur le dispositif. La sensibilisation fait réellement défaut à la justice restaurative, encore peu connue des professionnel·les et du grand public. Le film de Jeanne Herry a sans conteste donné ce coup de projecteur qui lui manquait.

Izia Rouviller @izia_rouviller

LE CERCLE DE SOUTIEN ET DE RESPONSABILITÉ (CSR)

Des bénévoles rencontrent chaque semaine un · e délinquant · e sexuel · le sur mineur. Ce dispositif est réservé aux personnes présentant un risque élevé de récidive, pour favoriser leur réintégration sociale.

PRÉVU POUR 2024

Infanticide : histoires d'un déni

Alice Pinchon, 27 ans, comparaissait du 9 au 11 mai devant la cour d'assises de la Gironde pour « meurtre sur mineur de moins de 15 ans ». Accusée d'avoir donné la mort à son nouveau-né, elle assure ne pas avoir eu conscience d'accoucher.

© Lucas Zaï-Gillot

Tête baissée, l'accusée est restée immobile face aux constatations des témoins et expert·es.

Silence pesant. L'une des jurées vient de recevoir le dossier. Droite dans son siège, elle le ramène à ses yeux, comme piquée par la curiosité. D'un geste brusque, elle tourne la page, passe la suivante, celle d'après, puis jette le document. Elle vient de prendre connaissance des photographies, premières constatations des enquêteur·rices sur la scène de crime ce 12 décembre 2018.

Sur les images, un nouveau-né immergé au fond de la cuvette des toilettes de la chambre d'Alice Pinchon, 22 ans au moment des faits. Au cinquième étage de l'immeuble de l'Union nationale des aveugles et des déficients visuels (Bordeaux), la jeune femme a passé la nuit avec des douleurs au ventre. Persuadée d'avoir des problèmes de transit, elle accouche finalement dans sa salle de bain. L'accusée, à qui les juges reprochent d'avoir donné la mort à cet enfant, affirme n'avoir jamais pensé être enceinte.

La thèse du néonaticide

« *Cette nuit-là, j'ai cru que j'avais simplement été à la selle. J'ai paniqué en voyant le sang, mais je n'ai pas vu l'enfant.* » Diagnostiquée d'une maladie visuelle neurodégénérative et en surpoids, Alice Pinchon est une femme vulnérable et socialement isolée. Tailleur noir et cheveux bruns, la Lot-et-Garonnaise se présente assise face à la cour, accompagnée de son avocate. « *Je me suis fait harceler pendant des années à cause de mon poids* », confie-t-elle. Se dessine alors une trajectoire de vie qui correspond à celles étudiées par Julie Ancian, sociologue à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Citée comme témoin, elle a travaillé sur les femmes condamnées pour avoir commis des néonaticides, ces homicides à l'encontre des nouveaux-nés.

Adoptée à l'âge de trois mois, en conflit perpétuel avec sa mère, Alice Pinchon fait partie des personnes peu autonomes, exposées à des parents autoritaires et souvent en proie aux dénis de grossesse. « *Ces dénis peuvent parfois évoluer en grossesse catastrophique et pousser la femme à se débarrasser de l'enfant* ». Un crime condamné par la réclusion criminelle à perpétuité.

Alors que le déni de grossesse s'est mué en déni d'accouchement chez Alice Pinchon, la cour doit surtout statuer sur la potentielle altération de son discernement au moment des faits. Une hypothèse confirmée par la psychiatre qui l'a suivie et qui pourrait réduire la peine à 30 ans de réclusion. En entendant cela, les pleurs d'Alice Pinchon déchirent la salle G du tribunal judiciaire de Bordeaux.

Le déni d'accouchement à l'épreuve des constatations

Si l'accusée semble avoir pris conscience des faits reprochés, il y a une ligne de conduite que la jeune femme ne quitte pas : elle ne se souvient de rien. Ni d'avoir eu un rapport sexuel neuf mois plus tôt, ni d'avoir expulsé l'enfant. Ni même de l'avoir aperçu dans ses toilettes et encore moins de l'avoir tué. « *Je voyais mal, j'ai simplement tiré la chasse d'eau deux fois.* » Ses dires se heurtent aux constatations de l'expert en plomberie. Costard-cravate, le sexagénaire affirme à la barre qu'il lui a fallu tirer huit fois la chasse d'eau et exercer une pression mécanique sur la tête de l'enfant, pour que la cuvette se remplisse et immerge le nouveau-né à la manière dont il a été retrouvé.

Une théorie corroborée par les observations du docteur Bontoux, le médecin légiste qui a extrait le corps du bébé de la cuvette, non sans force, ce 12 décembre 2018. L'enfant, pieds vers le bas, n'a pas pu sortir comme tel du bassin d'Alice Pinchon, témoigne l'expert. « *À l'autopsie, il présentait une bosse sur le haut du crâne caractéristique d'une expulsion tête la première. Il y a forcément eu une intervention humaine pour que l'enfant se retrouve dans cette position* », conclue-t-il froidement.

Lors de sa première audition après les faits, Alice Pinchon avait évalué les douleurs de cette « *nuit d'horreur* » — selon les termes du président — entre 8 et 9 sur une échelle de 10. « *Sa plus grande malchance est d'avoir été toute seule. Accoucher est très douloureux, d'autant plus quand c'est une première grossesse* », précise la gynécologue. Aujourd'hui, la jeune femme déclare ne pas avoir bien évalué ses douleurs il y a 5 ans. « *C'est simple, est-ce que vous avez déjà eu aussi mal que ce jour-là ?* », achève le président. Dans un souffle bref, le couperet tombe : « *Non* ». Paradoxe du déni.

Justine Roy @justiineroy

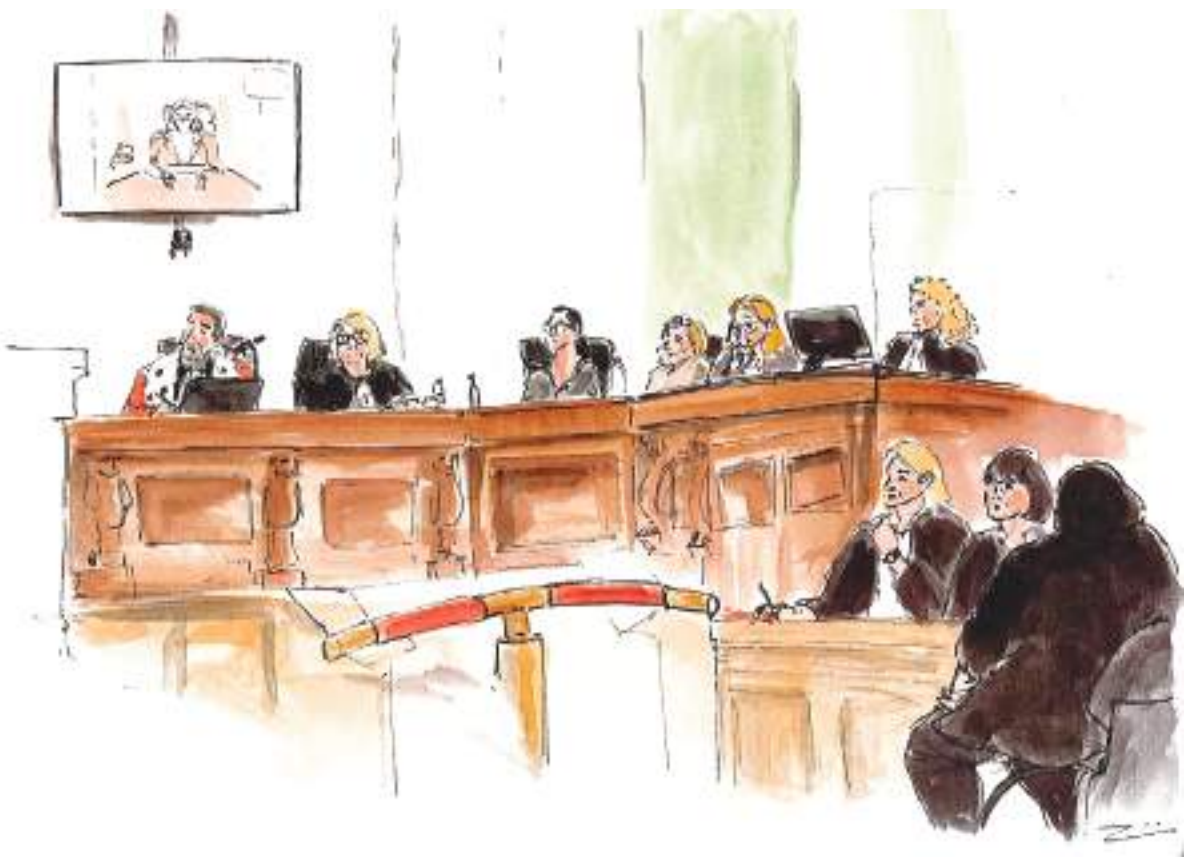

© Lucas Zaï-Gillot

En visioconférence, la directrice de l'enquête a décrit Alice Pinchon comme une « femme calme, restée dans le déni tout au long de la procédure ».

QU'EST-CE QUE LE DÉNI DE GROSSESSE ?

C'est un terme médical qui désigne l'état d'une personne enceinte qui occulte complètement sa grossesse, parfois jusqu'à l'accouchement. Il s'agit d'un phénomène psychologique décrit par les spécialistes comme un mécanisme de défense : si la personne n'a pas conscience de la grossesse, le corps n'en exprime pas les symptômes.

Dans certains cas, le déni de grossesse est à l'origine d'un infanticide, la découverte de la grossesse entraînant un choc. En 2022, le tribunal correctionnel de Bordeaux a relaxé une femme après un déni de grossesse suivi de la mort de son nouveau-né. La cour avait alors entendu les arguments de son avocat : « *Cette femme était psychiquement incapable de concevoir qu'elle était en état de gestation. Son esprit domine son corps.* »

1500 à 3000

C'est le nombre de dénis de grossesse qui ont lieu chaque année en France

Source : CHU de Lille

Pollens en avance, écologie en retard

Cette année, le phénomène des pics printaniers de pollens est précoce et alerte les scientifiques. Ses effets se font ressentir sur les personnes allergiques comme sur les écosystèmes. En cause, le dérèglement climatique, dont les effets s'intensifient.

Alerte rouge pour les pics de pollens en France. Le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) a placé, vendredi 5 mai, la moitié du territoire en alerte pour les risques d'allergies en lien avec les pollens de graminées.

Cette année, ces pics sont arrivés un mois plus tôt et sont au-dessus de la normale, notamment en Nouvelle-Aquitaine. Le phénomène est tellement important qu'il pourrait se prolonger jusqu'à la fin du mois de juillet.

« *Les quantités de pollens étaient stables ces 30 dernières années. Mais, depuis la fin du mois d'avril, on a relevé beaucoup de pollens sur nos capteurs alors que les pics arrivent plutôt à la fin du mois de mai, voire au début du mois de juin* », explique Samuel Monnier, ingénieur et porte-parole du RNSA.

Les effets visibles du dérèglement climatique

À Bordeaux, difficile de passer à côté des dépôts de poussière jaunâtre sur les fenêtres ou les voitures. La pollution constitue un facteur aggravant. « *Pollens et pollution ne font pas bon ménage. Elle augmente le pouvoir allergisant de ces derniers* », affirme Samuel Monnier. Et même dans les territoires, concentrant pourtant moins d'arbres et de plantes aux pollens allergisants, le phénomène subsiste.

À cela s'ajoutent les conséquences de la sécheresse, particulièrement importantes en Nouvelle-Aquitaine à un mois du début de l'été. L'augmentation notable des températures produit un effet direct sur les plantes qui émettent des pollens plus allergisants et en plus grande quantité. Les pluies sont épisodiques et les journées douces se font de plus en plus rares. Pourtant, elles sont bénéfiques pour neutraliser les effets négatifs des pollens, en plaquant les grains au sol.

Cette période éprouvante pour certain·es préoccupe les allergologues qui voient leur activité évoluer. « *Je traite des patients pour des allergies beaucoup plus tôt que d'habitude. Notre prise en charge a dû s'adapter à des symptômes plus virulents* », souligne Hervé Masson, allergologue à Bordeaux. Il exprime quelques doutes quant à l'évolution de sa spécialité alors que « *50% de la population pourrait être allergique à l'horizon 2050* ». D'autant plus que les allergologues se raréfient à Bordeaux. « *Quand j'ai commencé à exercer nous étions une trentaine. Aujourd'hui, nous sommes moins de dix et nous sommes débordés.* »

Les pics de pollens inquiète également les défenseur·euses de l'environnement. Pour Adrien Moinet, ingénieur en développement durable et chargé d'études apicoles en Nouvelle-Aquitaine : « *L'humain paye aujourd'hui le privilège donné aux activités intensives par rapport au soin des écosystèmes.* »

Les butineuses préoccupent les scientifiques

Au plus proche des abeilles, il constate que le développement des colonies varie en fonction des températures extérieures. « *Avec le dérèglement climatique, l'équilibre naturel de la ruche est perturbé.* » Sa viabilité dépend également de l'évolution des végétaux. « *Lorsque les floraisons sont précoces, les colonies d'abeilles le sont aussi.* » Le pollen est en effet un élément important dans la vie des colonies, notamment au moment de nourrir les larves. « *Si les butineuses récoltent le pollen pour alimenter les larves trop tôt, la viabilité de toute la colonie est menacée* », souligne l'apiculteur.

Alors que les allergies printanières ont tendance à être banalisées, les effets apparents du dérèglement climatique sur les pics de pollens le sont aussi. Les pelotes jaunes continuent pourtant de flotter dans l'air aux yeux de tous·tes.

Emma Guillaume @EmmaGpro

© Adrien Moinet

À Saintes, des ingénieur·es apicoles étudient les comportements d'une colonie d'abeilles.

Allergies : à chacun·e son remède

À la saison du pollen, les médicaments sont de sortie. Certain·es disent stop et recherchent des solutions naturelles. Homéopathie et naturopathie : ça fonctionne ?

© Sara Jardinier

À Bordeaux, les rayons des pharmacies diversifient l'offre en naturopathie.

En 2020, au moins 25 % des Français·es souffraient d'une allergie au pollen. Ce chiffre est en constante augmentation depuis plus d'une décennie. Certain·es tentent de trouver des alternatives à l'allothérapie. C'est le cas de Léo. À 23 ans, le jeune homme a déjà tout essayé : désensibilisations, antihistaminiques, traitements longs… Il s'est tourné il y a quelques années vers des remèdes naturels en complément de son traitement médicamenteux. À l'aide d'huiles essentielles dispersées sur le corps, les vêtements et les draps, le Bordelais se sent protégé et voit une réduction de ses symptômes. Nicolas Le Caruyer, médecin généraliste à Bordeaux, n'est pas du même avis : « *Je ne crois pas trop aux remèdes naturels, pour moi l'homéopathie est une farce.* » Il atteste que ses patient·es sont de toute façon en majorité demandeur·euses de médicaments traditionnels.

Les alternatives à la prise de médicaments en cas d'allergie au pollen sont multiples mais doivent être envisagées avec précaution. « *Chacun doit trouver le remède qui lui convient le mieux, et d'une personne à l'autre, ça peut être très différent* », explique Soufiane Bouhoreira, pharmacien bordelais. Surtout que l'homéopathie ou la naturopathie ne sont pas des remèdes miracles. Guillemette, 16 ans, allergique depuis l'enfance, a essayé diverses méthodes naturelles. « *Elles se sont toutes soldées par un échec* », confie la jeune femme.

Pour Soufiane Bouhoreira, avant même d'envisager une alternative aux médicaments, quelques gestes du quotidien sont à privilégier : « *Afin de prévenir les symptômes allergiques, il est important de se doucher chaque soir en rentrant chez soi pour éviter aux allergènes d'investir le linge de maison.* » Se laver le nez, les mains et les yeux avec du sérum physiologique est également un moyen d'éviter que les symptômes ne persistent. « *Aujourd'hui, il existe des applications qui notifient les pics de pollens pour évaluer le risque de crise* », ajoute Abigaïl Castronovo, pharmacienne.

À prendre avec précaution

Il faut quand même garder à l'esprit que naturel ne rime pas avec innoffensif. « *Nous ne conseillons pas à notre patientèle d'arrêter la prise de médicaments au profit de thérapies naturelles. C'est au cas par cas. Le mieux est d'utiliser les deux méthodes en complémentarité* », explique Abigaïl Castronovo. D'ailleurs, les remèdes à base de plantes peuvent présenter, comme les médicaments, des risques d'interactions négatives avec d'autres prescriptions. Traitements naturels ou pas, l'avis d'un·e médecin est donc fortement conseillé.

Sara Jardinier @Sara_Jardinier

Les librairies à la page manga

En véritable explosion en France, le manga représente près de la moitié des ventes de bandes dessinées. Un engouement tel que les librairies bordelaises spécialisées ont repensé leur offre pour répondre aux attentes des lecteur·rices.

« *En achetant ton tome, tu participes automatiquement à notre grand jeu concours anniversaire* ! » s'exclame Célia Le Doze, le sourire aux lèvres. Il y a un an, cette libraire fan de mangas concrétisait l'un de ses rêves en inaugurant MangaKat, annexe spécialisée de la librairie KrazyKat. Une première à Bordeaux. Le lendemain, Mollat, librairie indépendante la plus vieille de France, annonçait en grande pompe son nouveau rayon « Mollat Manga ».

Une coïncidence que Pierre Coutelle, responsable de collection chez Mollat, explique simplement : « *Le manga connaît un véritable essor en France depuis quelques années. Avec une telle croissance à deux chiffres, il est normal que les libraires s'en emparent.* »

En expansion depuis la crise Covid, le marché de la BD représente 25 % des ventes totales de livres en France en 2022, selon l'Institut Growth for Knowledge. Dans ce marché, le manga s'impose comme un véritable mastodonte littéraire : une BD vendue sur deux vient du Japon.

Un an après l'ouverture de leur aile mangas respective, Mollat comme MangaKat sont formelles : le succès est au rendez-vous. « *Si je compare à l'année dernière, nos ventes de mangas ont doublé voire triplé,* se félicite Célia. *Maintenant cela commence à se stabiliser.* »

Dragon Ball à la rescousse

« *En parallèle du boom du manga, le marché de la BD franco-belge et notamment son traditionnel format en 48 pages ralentit* », remarque Hervé Brient, éditeur et cofondateur de la maison d'édition H. « *Cela se répercute sur les œuvres qu'on peut retrouver dans les étagères des libraires.* »

Un constat partagé par Jérôme Bailble, gérant de la librairie Album Bordeaux. Depuis quelques mois, le bouquiniste a vu les ventes de BD franco-belges diminuer, notamment au profit du manga. « *Au rythme où ça évolue, il faudrait que l'on songe à un lifting,* concède-t-il. *Il faut mettre en avant ce qui attire les clients.* »

Cette nécessité d'évolution touche également les autres genres du 9e art en perte de vitesse, comme celui des comic books. Sur les étagères de la librairie Pulp's, spécialisée dans la vente de bande dessinées issues de la pop culture américaine, les tomes de Naruto et Son Goku ont fini par rejoindre Batman et Wonder Woman. « *J'adore le manga, mais notre ADN c'est le comic book, alors il a fallu trouver un équilibre entre le Japon et les États-Unis pour ne pas perdre notre identité et notre clientèle historique* », confie Bruno Cosnier, gérant de l'antenne bordelaise de la boutique Pulp's.

Trop de mangas à Bordeaux ?

Alexandre, jeune lecteur de comics et de manga, est excédé par la saturation d'œuvres nippones en tête des gondoles du magasin. « *J'ai l'impression que pour continuer à vivre, toutes les librairies se mettent au manga,* déplore-t-il. *Maintenant on en trouve dans chaque boutique de BD. Je me demande si ce n'est pas trop.* »

Une peur de la saturation qu'aucun·e libraire bordelais·e ne partage. Tous·tes s'accordent sur la complémentarité de leurs bibliothèques qui permet à l'acheteur·euse de trouver son bonheur quelque soit la boutique fréquentée.

« *Nous répondons à une demande constante en mangas et chacun y trouve son compte,* argumente Pierre Coutelle. *Preuve en est, un an après l'ouverture de Mollat Manga ou de Mangakat personne n'a disparu.* »

Lucas Zaï--Gillot @LucZaigt

© Lucas Zaï--Gillot

La France est le deuxième consommateur de mangas au monde, juste derrière le Japon.

J'ai testé pour vous : l'expérience parfum

Avez-vous des difficultés à choisir LE parfum qui vous correspond ? Le Nez Insurgé, une parfumerie de niche de Bordeaux, se propose de vous accompagner dans cette quête. Une expérience déroutante.

© Léa Petit Scalogna

« Souvent, on a tendance à être passif face aux odeurs, mais ici, l'objectif est de les conscientiser », explique Samuel Rolland.

Avez-vous déjà réfléchi à ce que l'obscurité vous procure ? Aux formes que vous griffonnez sur un morceau de papier pendant un appel téléphonique ? Eh bien, vous feriez bien de plancher sur ces questions pour pouvoir participer à l'atelier du Nez Insurgé. La veille dudit rendez-vous, un questionnaire à remplir est arrivé dans ma boîte mail. Je découvre les questions et reste coite. Mais quel est le rapport avec le parfum ?

On m'interroge aussi sur le type d'applications téléchargées sur mon smartphone. En bonne apprentie journaliste, je réponds « *de l'information : politique, culture, société et podcast* ». En espérant qu'il n'y ait pas une interro surprise au pied levé…

Le Jour J

« *Lorsque vous sentez cette odeur, quelle couleur vous inspire-t-elle ?* » 9 h, début de l'atelier. Je suis assise dans un petit canapé baroque. Sans savoir de quelle senteur il est question, j'approche mon nez de la bandelette que Samuel Rolland me tend. Chimiste de formation, il anime ce matin l'atelier. Je ferme les yeux, tente de me concentrer. Ne me demandez pas pourquoi, la couleur qui me vient à l'esprit est le beige. S'ensuit un genre de questionnaire de Proust. « *Si cette odeur était une forme, quelle serait-elle ?* » Idem avec la texture, le goût, le son et l'époque. Dans le jargon des spécialistes du parfum, cela s'appelle de la synesthésie. Explication pour les débutant·es comme moi : il s'agit d'un phénomène consistant à associer deux sens.

Après quelques minutes d'hésitation, je finis par laisser parler mon imagination. Je suis persuadée qu'il s'agit d'amande douce. Perdu ! C'est de la plante d'héliotrope. Pas facile à deviner …

« *Maintenant que j'ai cerné tes goûts et tes ressentis, je vais tenter de trouver un parfum qui te correspond.* » Samuel Rolland balaie du regard les bouteilles alignées sur les étagères. Y figurent seulement les parfums créés par des nez indépendants, dont certaines marques sont bordelaises.

Très vite, je m'inquiète pour mon porte-monnaie. « *Le prix médian est de 150 euros pour 100ml, un tarif similaire à ceux pratiqués par les grandes maisons.* » C'est tout de même un investissement. Tout comme l'atelier en lui-même. Vous en repartirez avec cinq échantillons de parfums et délesté·es de 70 euros.

Léa Petit Scalogna @LeaPetitSca

Primrose monte au filet

Murray, Gasquet, Monfils, Wawrinka, Thiem… seront sur les courts de la Villa Primrose du 14 au 20 mai. Passé en catégorie Challenger 175, le tournoi de tennis bordelais a franchi un cap et devient un événement sportif inédit dans la région.

© Rémi Paquelet

Le tournoi se déroulera à la Villa Primerose dans le quartier Caudéran.

Un tableau qui a de quoi faire saliver. Pour sa 14e édition, le tournoi entre dans une autre dimension en accueillant des joueurs de renommée mondiale. Parmi les 62 tennismen internationaux attendus, les spectateur·rices auront le plaisir de voir jouer des stars comme Andy Murray (ancien n°1 mondial), Stan Wawrinka, David Goffin et Dominic Thiem. Au niveau français, les meilleurs seront également sur les courts de la Villa Primrose à l'instar de Richard Gasquet, actuel premier joueur français, Gaël Monfils, Constant Lestienne ou encore le jeune espoir Luca Van Assche (86e mondial).

C'est simple, cette année, il n'y aura que des joueurs classés parmi les 100 meilleurs mondiaux, alors qu'ils n'étaient que cinq l'année dernière. Cette affiche a été rendue possible par la montée en gamme du tournoi qui devient « Challenger 175 », la plus haute catégorie pour les tournois du circuit secondaire, lancée par l'ATP (association de tennis professionnel) en début d'année. Cette réforme vise à développer le nombre de tournois à l'année, passant de 184 à 195. La totalité des gains en compétition augmentera de 12 à 21 millions de dollars.

Une aubaine pour Primrose. Grâce à cette nouvelle qualification, le tournoi confirme son ascension et ne cesse d'être de plus en plus attractif. Passé en Challenger 125 en 2022, il fait désormais partie des cinq Challengers mondiaux estampillés 175. Par ailleurs, deux se déroulent en France : Aix-en-Provence et Bordeaux.

Ce nouveau statut permet au tournoi bordelais d'attirer des joueurs du top 50, jusqu'à la 11e place mondiale, avec plus de points ATP à la clé (175) et une dotation totale de 200 000 euros contre 134 000 en 2022. Mais pour être à la hauteur de son nouveau statut et faire face à l'augmentation drastique du *prize-money* (gains empochés par les joueurs en fonction de leur résultat), le club a dû trouver de nouveaux financements.

Aurélien Bracquemond, responsable du projet marketing et évènementiel du tournoi, confie qu'il a pu s'appuyer sur les aides des instances, mais qu'il a aussi fallu renouveler les partenariats privés et solliciter les collectivités territoriales. « *Pour répondre au cahier des charges fixé par l'ATP, on avait déjà dépassé le million d'euros de budget l'année dernière. Pour cette édition, il a doublé.* »

Un calendrier favorable

La chance sourit également au tournoi bordelais car la compétition est idéalement située dans le calendrier. Elle débute la seconde semaine du Masters 1 000 de Rome (du 8 au 21 mai), offrant aux joueurs éliminés aux 1er et 2e tours du tournoi italien, la possibilité de rejoindre Bordeaux. Et pour les têtes d'affiche qui ne participent pas au Masters, Aurélien Bracquemond et son équipe ont su trouver d'autres arguments pour les convaincre : « *Pour Thiem et Monfils, qui ne sont pas inscrits à Rome, on leur a accordé des invitations (wild card) pour s'assurer de leur présence. Et si un joueur qui est inscrit sur les deux tableaux, atteint le troisième tour à Rome, il sera remplacé par un autre qui est en liste d'attente* ».

Le tournoi comporte un autre avantage pour les joueurs, notamment celui de garder le rythme en accumulant du temps de jeu sur terre battue à une semaine de Roland-Garros. Bordeaux mise aussi sur sa proximité avec Paris, qui est à seulement deux heures en train du Grand Chelem.

Rémi Paquelet @rpaquelet1

U19 NATIONAL

Le SA Mérignac lutte pour son maintien

Les moins de 19 ans de Mérignac donnent le coup d'envoi à domicile ce dimanche contre Rennes pour la dernière journée du championnat national. Le résultat final sera décisif pour le club amateur girondin en quête du maintien dans l'élite.

© SAM Football

Lors de la 22e journée, Le SAM s'est incliné face à l'En Avant Guingamp (4-0).

La bagarre s'annonce intense. À une journée de la fin du championnat national U19, les hommes de Lucas Serra auront à cœur de renouveler leur bail en National pour la 4e saison consécutive, avec l'objectif d'éviter la 11e place, synonyme de relégation en régional. L'équipe reste sur 3 défaites de rang, dont une particulièrement frustrante le week-end dernier dans un derby enflammé face à Bordeaux (3-2). Actuellement 10e du Groupe C, le SA Mérignac totalise 28 points. Les Samistes peuvent y croire car, cette saison, ils ont été très performants à domicile, où ils ont accumulé 20 points contre 8 à l'extérieur pour un total de 8 victoires, 4 nuls et 13 défaites. En cas de victoire face à la formation rennaise, le SAM assurerait son maintien. En cas de match nul ou de défaite, ils risquent de laisser filer cette précieuse place au profit de Lorient (11e, 27 points). Les Bretons affrontent leur voisin brestois (4e), qui n'a plus à rien jouer.

Un challenge pour le groupe

Le SA Mérignac est un club amateur pour lequel le maintien relève bien plus de l'exploit sportif. Évoluer dans l'élite importe pour la crédibilité du club et la fidélité de sa communauté locale, qui en tire une véritable fierté. « *Pour nous ça représente une grande réussite pour le club et le staff d'être à ce niveau là, ça renforce considérablement l'identité du club* », décrit Jonathan Morlighem, manager général du SA Mérignac, avant de poursuivre : « *On a dû travailler dur toute la saison car la ligue est très disputée avec de nombreuses équipes de qualité. C'est ce qu'il se fait de mieux dans cette catégorie* ».

Même si la formation mérignacaise a toutes les raisons d'y croire, la question de la relégation se pose tout de même pour Jonathan et son équipe. Retourner en régional aura certainement un impact direct sur la motivation de l'effectif. Les joueurs auraient moins de visibilité auprès des recruteur·euses professionnel·les car les matchs seraient moins prestigieux et la formation moins exigeante. « *C'est vrai que si l'on descend, certains joueurs risquent de quitter le club pour rejoindre des équipes de niveau supérieur. Ça se comprend, mais je pense que la majorité resterait par amour du maillot. Les trois quarts sont de la région, ils basculeront en senior l'année prochaine donc ils pourront quand même s'épanouir chez nous. On leur accorde beaucoup de confiance* », note le manager général.

À cela s'ajoutent de probables pertes financières pour le club. Les sponsors risquent d'être moins enclins à investir dans un club en division inférieure, « *surtout qu'on n'a pas de recettes liées à la billetterie car nous ne disposons pas des installations nécessaires* », ajoute Jonathan Morlighem.

Pour tenter de réussir son sprint final et sauver sa tête, l'équipe aura l'ambition de renouer avec la victoire afin de terminer la saison sur une belle note.

Rémi Paquelet @rpaquelet1

Karfa Diallo, la mémoire assagie

Karfa Diallo a remis, vendredi 12 mai, le rapport détaillant les grands axes de la future Maison esclavages & résistances à Pierre Hurmic. La construction de ce lieu de mémoire historique, prévue pour 2025, sonnerait comme une consécration pour ce militant acharné qui a poli sa colère au fil des luttes. Portrait.

Nous avions rendez-vous à 9 h 30, mais les journées de Karfa Sira Diallo sont chargées. Ce sera donc 8 h 45. Enfin non, 8 h 15 finalement. *« J'ai un rendez-vous impératif à 9 h »*, se justifie-t-il par message. Le conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine commémorait l'abolition de l'esclavage le 10 mai dernier à la mairie de La Réole (Gironde). Le 12 mai, il remettait le rapport de la mission dessinant les contours de la future Maison esclavages & résistances à Pierre Hurmic.

L'aboutissement d'un an de travail, de dizaines d'entretiens et de concertations citoyennes censés poser les fondations d'un lieu de mémoire historique à Bordeaux. Autant dire que le Franco-Sénégalais de 52 ans a du pain sur la planche – et six cahiers de doléances orange sous la main. Rédigés par les citoyen·nes présent·es aux concertations, ils ont également été remis au maire le 12 mai.

« La mise en place de cette mission a provoqué chez moi un sentiment de gravité », entame l'essayiste au regard vif. *« Il s'agit de faire en sorte que la mémoire de l'esclavage sorte du ghetto coloriste dans lequel on l'a enfermée. De faire en sorte que ce crime contre l'humanité puisse être un enjeu social, et plus seulement commémoratif ou muséographique »*. Karfa Diallo a célébré le 9 mai dernier les 25 ans d'existence de l'association Mémoires et Partages, anciennement DiversCités, dont il est le fondateur. 25 ans d'engagement acharné pour la reconnaissance du passé colonial de Bordeaux et des autres ports négriers de France, qui l'ont érigé en fer de lance du travail de mémoire sur l'ensemble du territoire. Arrivé en France à 25 ans, l'intellectuel a parfois été contesté pour la radicalité de ses actions. Mais les formes de son militantisme ont évolué avec le temps.

©Luigy Lacides

Les cahiers de doléances tenus par M. Diallo ont été rédigés lors des consultations citoyennes. Ils posaient six questions, dont celle-ci : « Qu'attendez vous d'un tel lieu dédié aux mémoires des esclavages et combats pour la liberté ? »

« Il a troqué ses gants de boxe contre des gants de velours »

L'un des témoins de ce cheminement est son ami et collègue Ousmane Thiam, membre de Mémoires et Partages depuis 2011 et vice-président de l'association depuis quatre ans. *« Il a réussi à maîtriser sa colère et a dû passer par des échecs pour grandir »*, souffle l'ancien maire de La Rivière (Gironde). *« Nous avons appris, entre autres, à apaiser nos relations avec les institutions et à fermer les yeux sur certains points »*, ajoute-t-il. Le polissage des formes de son militantisme rassure, y compris parmi ses allié·es dans le travail de mémoire.

La journaliste Aurélie Bambuck, réalisatrice du documentaire « Au nom de nos ancêtres, esclaves et négociants », a rencontré Karfa Diallo pour la première fois en 2018. Elle préparait un voyage aux Antilles et a souhaité sensibiliser ses enfants à l'histoire coloniale lors d'une visite du « Bordeaux nègre » organisée par l'association. *« J'ai beaucoup apprécié son côté conteur, ne cherchant pas à moraliser ni à incriminer l'autre »*, confie la journaliste. *« Par le passé, il avait ouvert la voie à un dialogue avec des descendants de négriers, mais avait heurté leur sensibilité en raison de ses postures accusatrices. Disons qu'il a troqué ses gants de boxe contre des gants de velours, c'est une bonne chose pour la force de son message »*, analyse-t-elle.

La justesse trouvée dans les livres

Karfa Diallo est conscient du cheminement idéologique qui l'a mené à apaiser son rapport à l'histoire des esclavages et du colonialisme. *« Certains de mes positionnements m'ont valu beaucoup de déboires personnels et professionnels*, déplore-t-il. *Avec le temps, j'ai gagné en prudence, et je me suis documenté pour être encore plus rigoureux sur ces questions. »*

Dans sa bibliothèque, « Cahier d'un retour au pays natal » de l'écrivain martiniquais Aimé Césaire trône en référence absolue. *« C'est le premier qui me met Bordeaux dans la tête, très tôt, à 17 ans. Je repense toujours à cette citation qui disait "Bordeaux, Nantes, Liverpool, San Francisco, pas un bout de ce monde qui ne porte mon empreinte digitale". »* Ensuite, il y a eu l'écrivain et ancien président du Sénégal Léopold Sédar Senghor, puis d'autres auteur·rices issu·es du mouvement de la négritude. *« Plus récemment, j'ai beaucoup travaillé avec Patrick Chamoiseau, un écrivain martiniquais, théoricien de la créolité. C'est un ami qui nous a beaucoup soutenu. »*

Un lieu de mémoire comme « totem »

Ces lectures ont participé à peaufiner la construction intellectuelle de l'ancien de Sciences Po Bordeaux. Elles lui ont permis d'acquérir davantage de justesse, et ainsi, une légitimité essentielle pour peser sur les débats autour du passé colonial français.

De la première plaque en mémoire des Africain·es déporté·es en 2006 aux quatre salles du musée d'Aquitaine consacrées à l'histoire de la traite négrière, en passant par les notes explicatives apposées sur plusieurs rues portant des noms de négriers, Karfa Sira Diallo a ravivé la mémoire du Bordeaux colonial. Et la Maison esclavages & résistances, qui devrait voir le jour en 2025, ancrerait ces avancées dans le temps. *« C'est une sorte de totem. La manifestation de notre conscience, devenue vigilante »*, termine-t-il, avant de filer à son prochain rendez-vous.

Luigy Lacides @luigy_lacides

1971
Naissance à Thiaroye (Sénégal)

1996
Arrivée à Bordeaux

1998
Fondation de l'association DiversCités, devenue Mémoires et Partages

2012
Mise en place des visites guidées du "Bordeaux nègre"

2023
Remise du rapport pour la Maison esclavages & résistances

Direction de la publication
Arnaud Schwartz

Rédaction en chef
Rayya Roumanos, Florian Tixier

Direction artistique
Fred Augry

Chef·fes d'édition
Sofiane Orus Boudjema, Isabelle Veloso Vieira

Rédaction
Emma Guillaume, Camille Hurcy, Sara Jardinier, Zeina Kovacs, Luigy Lacides, Adam Lebert, Zoé Moreau, Manon Morisse, Rémi Paquelet, Léa Petit Scalogna, Arthur Picard, Izia Rouviller, Justine Roy, Mathis Slimano, Lucas Zaï--Gillot